

BIODIVERSITÉ AQUATIQUE ET VULNÉRABILITÉS

EN PRÉAMBULE

Code de l'environnement

Article L110-1 :

“Les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins, les sites, les paysages diurnes et nocturnes, la qualité de l'air, les êtres vivants et la biodiversité font partie du patrimoine commun de la nation.”



LA BIODIVERSITÉ, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Loi du 8 août 2016, loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages :

“On entend par biodiversité, ou diversité biologique, la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces, la diversité des écosystèmes ainsi que les interactions entre les organismes vivants”.



*“La biodiversité,
le tissu vivant de la planète”*

R. Barbault

CERTAINES ZONES DE LA PLANÈTE SONT PLUS RICHES QUE D'AUTRES



ON LES APPELLE DES “HOTSPOTS DE BIODIVERSITÉ”

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE...

3 400 espèces recensées

Biodiversité aquatique et vulnérabilités



87 % des espèces
de libellules et demoiselles
de France Métropolitaine



50 % des espèces
d'amphibiens
de France Métropolitaine



50 % des espèces de
poissons d'eau douce
de France Métropolitaine



85 % des espèces
d'oiseaux nicheurs
de France Métropolitaine

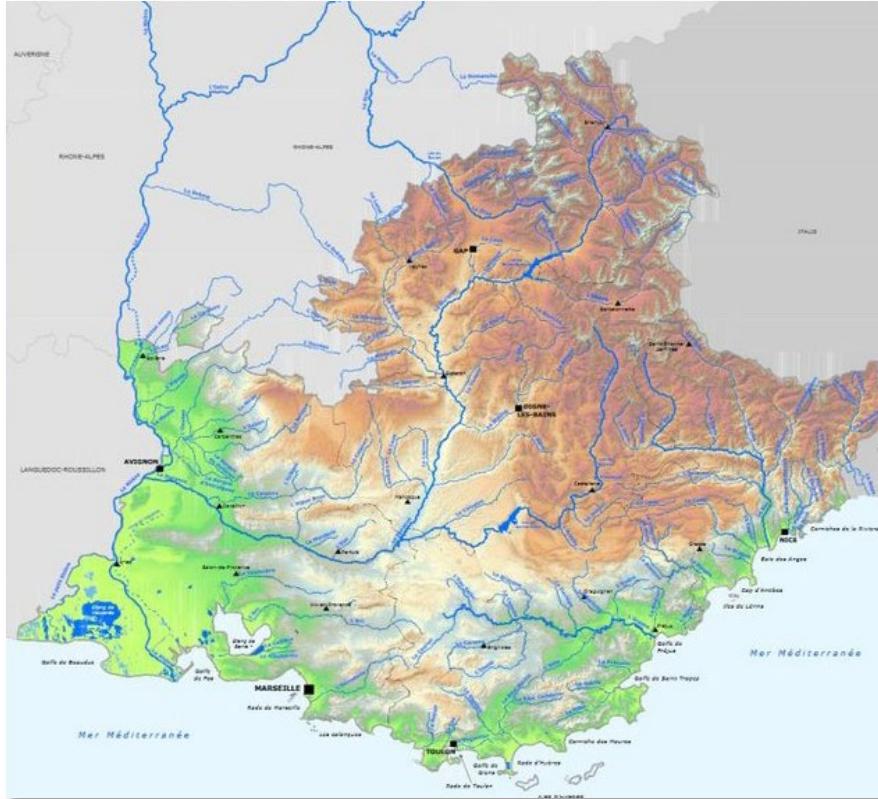
65 % des espèces végétales
de France Métropolitaine



85 % des espèces de
papillons de jour
de France Métropolitaine



LES COURS D'EAU, DES HABITATS AQUATIQUES



4 600 km de cours d'eau en Provence-Alpes-Côte d'Azur, offrant des habitats aquatiques divers et variés

UNE BIODIVERSITÉ AQUATIQUE ASSOCIÉE AUX DIFFÉRENTS MILIEUX



Écrevisse à pattes blanches



Cinere plongeur



Perle



Barbeau méridional



Castor



Libellule



Chabots



Éphémère

DES ESPÈCES ENDÉMIQUES ET/OU PROTÉGÉES

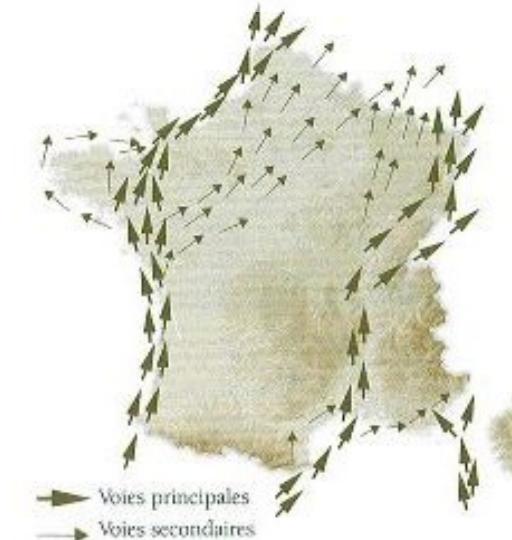


ZOOM SUR LA DURANCE,

Un habitat aquatique d'importance majeure entre les Alpes et la Méditerranée



La Durance en tresse



→ Voies principales
→ Voies secondaires



Chauve-souris



Castor



Chabot

47 espèces de poissons
ont été recensées
dont 14 présentent une
ou plusieurs mesures de
protection particulières
que ce soit au niveau national,
européen ou international.

ZOOM SUR DES MILIEUX DURANIENS PARTICULIERS : LES ADOUS

Une particularité et un intérêt :
un fonctionnement hydrologique et thermique stable

Plus de 300 adous concentrés sur le bassin versant de la Durance

(Haute-Durance dont la Clarée et le Guil, l'Ubaye, le Buëch, la Bléone, l'Asse et le Verdon) et du Drac.



Des ruisselets de sources, alimentés par des résurgences des nappes alluviales
de certains grands cours d'eau de la région.

LES ADOUS, Des milieux duraciens à haut intérêt écologique



Des réservoirs de biodiversité

Des zones refuges pour les invertébrés d'eau froide

Des zones de reproduction privilégiées pour certains poissons

Dans les **Alpes du Sud**,
244 espèces d'invertébrés aquatiques ont été recensées dans les adous, dont certaines sont très rares en France.

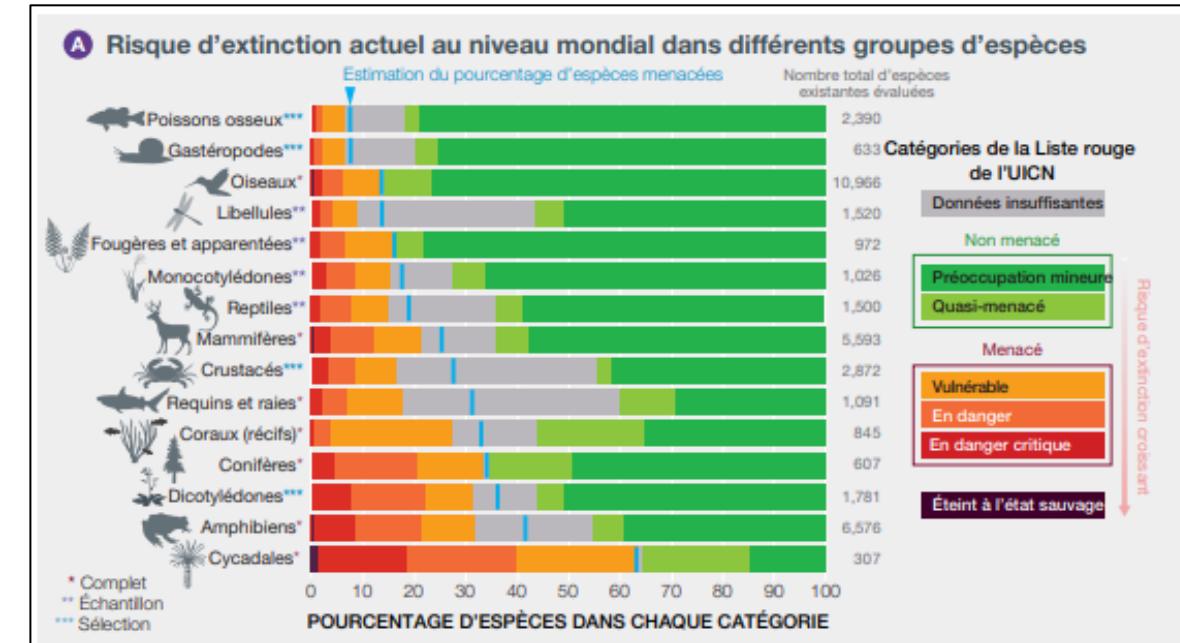
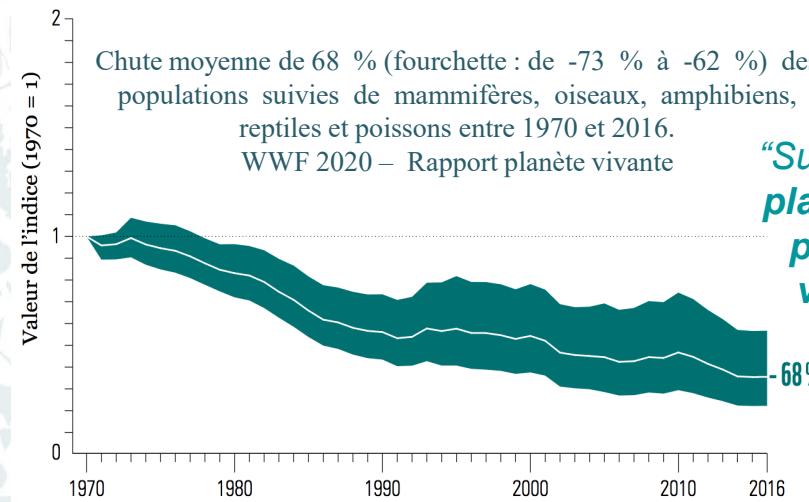


Les atteintes à la biodiversité

DANS LE MONDE, UN DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ SANS PRÉCÉDENT

En 2019, le rapport de l'IPBES tire la sonnette d'alarme : il met en évidence “un effondrement de la biodiversité terrestre et marine, et une dégradation sans précédent des services rendus par les écosystèmes”.

“Environ 1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd’hui menacées d'extinction, notamment au cours des prochaines décennies, ce qui n'a jamais eu lieu auparavant dans l'histoire de l'humanité”.



“Sur la période 1970-2016, la planète a perdu 68 % de sa population de vertébrés vivant à l'état sauvage”

“La biomasse mondiale des mammifères a chuté de 82 %”

“Les écosystèmes naturels ont décliné de 47 % en moyenne par rapport à leur état initial estimé”

“Environ 25 % des espèces animales et végétales étudiées sont déjà menacées d'extinction”

LES LISTES ROUGES DES ESPÈCES MENACÉES

La France, 6^e pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Plus d'**1/3** des oiseaux nicheurs (82 espèces sur 235)
- 15** espèces de papillons et **1** (l'Hespérie du Barbon) considérés comme disparus en PACA
- Plus de **16 %** des espèces de libellules
- 11 %** de la flore régionale
- 6** espèces d'amphibiens
- 3** espèces de reptiles

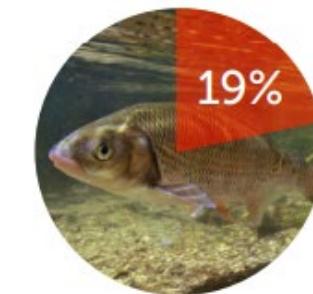
EN MÉTROPOLE



Éphémères



Flore vasculaire



Poissons d'eau douce

EN OUTRE-MER



Flore vasculaire de Guadeloupe



Longicornes et scarabéoïdes de Martinique



Oiseaux des Terres australes



*L'érosion de la biodiversité
en France résulte de
multiples pressions qui
parfois interagissent.*

LES 5 PRESSIONS RESPONSABLES DE LA DISPARITION DE LA BIODIVERSITÉ

(selon la Stratégie Nationale Biodiversité 2030)

La destruction et
l'artificialisation des
milieux naturels



La surexploitation des
ressources naturelles
dont le trafic illégal



Le changement climatique



Les pollutions des
océans, eaux
douces, sols, air...



L'introduction d'espèces
exotiques envahissantes



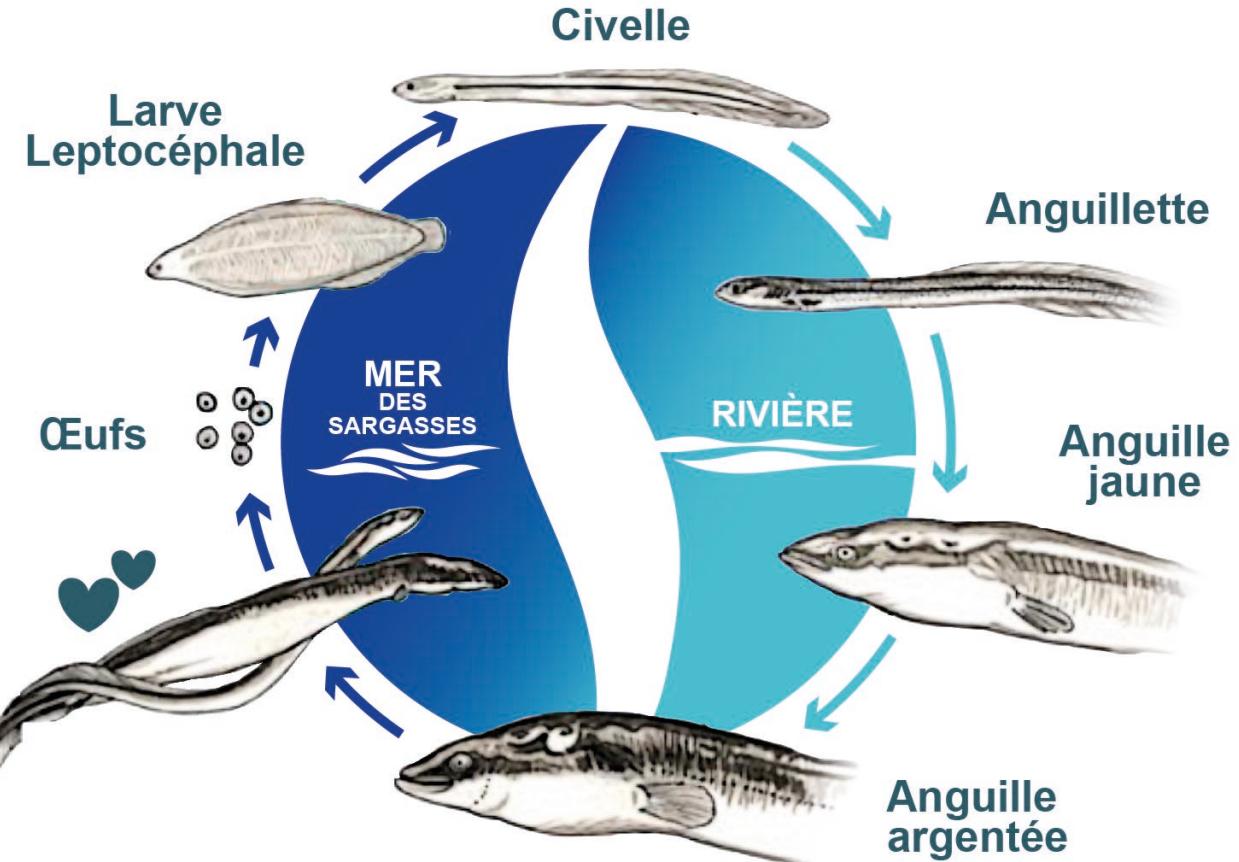
Selon la stratégie nationale biodiversité 2030,
l'érosion de la biodiversité en France résulte de :

La destruction et l'artificialisation des milieux naturels

réduisent les habitats disponibles pour les espèces et leurs possibilités de déplacements.



UN BESOIN DE CONTINUITÉ POUR LES GRANDS MIGRATEURS LE CAS DE L'ANGUILLE



UN BESOIN DE CONTINUITÉ POUR LES GRANDS MIGRATEURS LE CAS DE LA TRUITE



Besoin de circuler pour trouver des zones de fraîcheur



Besoin de se développer dans des radiers pour les alevins



Besoin de grossir dans des zones de moulles pour les adultes

Selon la stratégie nationale biodiversité 2030, l'érosion de la biodiversité en France résulte de :

Les pollutions des océans, des eaux douces, des sols, de l'air

constituent une perturbation de nombreux écosystèmes et un risque pour la santé humaine, comme l'usage des intrants en agriculture, les pollutions chimiques mais aussi les pollutions lumineuses (éclairage nocturne) ou thermiques (rejets des centrales nucléaires) par exemple.



Selon la stratégie nationale biodiversité 2030,
l'érosion de la biodiversité en France résulte de :

La surexploitation des ressources naturelles et de leurs populations entraîne leur déclin quand on exploite plus que ce que la nature est capable de renouveler.



Selon la stratégie nationale biodiversité 2030,
l'érosion de la biodiversité en France résulte de :

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes

dans les écosystèmes qui
prennent la place des espèces
locales, profitant souvent
d'écosystèmes dégradés.

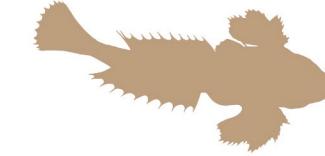
NOMBRE D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISANTES en France par principaux groupes d'espèces



Oiseaux



Mollusques



Poissons



Amphibiens



Insectes



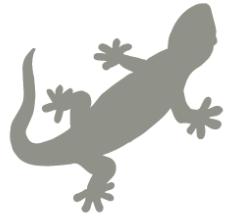
Crustacés



Plantes,
Mousses
et Fougères



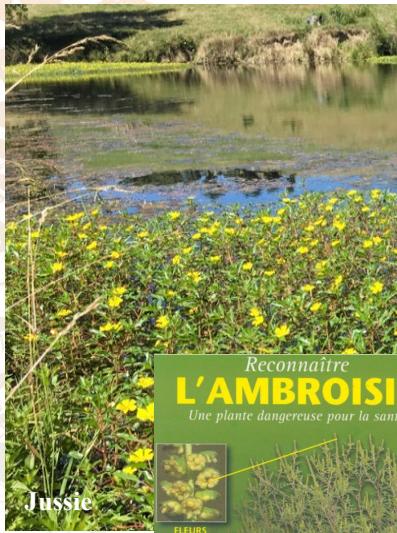
Mammifères



Reptiles

QUELQUES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN RÉGION

L'arrivée ou l'exportation d'espèces exotiques envahissantes dans les écosystèmes, souvent déjà fragilisés par d'autres pressions, est un problème récurrent.



Selon la stratégie nationale biodiversité 2030,
l'érosion de la biodiversité en France résulte de :

Le changement climatique qui modifie les écosystèmes trop rapidement pour beaucoup d'espèces qui n'ont pas le temps de s'adapter à ces bouleversements.



Le cycle de l'eau va être intégralement affecté par le changement climatique

Perturbations de la pluviométrie,
baisse de l'enneigement,
augmentation du ruissellement...

et donc...
des débits des cours d'eau
et de la température de l'eau



© Céline Ollivier Peyrin
Métropole de Lyon



*La biodiversité
n'est pas un usager
de l'eau*



BIODIVERSITÉ : IL N'EST PAS TROP TARD POUR AGIR !



Bruno David

Président du Muséum national d'histoire naturelle

“Éthiquement, nous n'avons pas le droit de priver nos descendants de la présence de telle ou telle espèce sur le globe.

Ce serait comme aller au Louvre et y brûler les tableaux qui ne nous plaisent pas. Et tant pis pour les générations suivantes !”

BIODIVERSITÉ : IL N'EST PAS TROP TARD POUR AGIR !

La biodiversité est à la base de tous les besoins essentiels de l'être humain et rend des services à nos sociétés.

Les services écosystémiques :

- Contributions à la régulation des processus environnementaux : création et entretien d'habitats, pollinisation et dispersion de graines, régulation de la qualité de l'air, du climat, de la qualité de l'eau ou encore de l'acidification des océans ;
- Contributions matérielles : énergie, alimentation, matériaux ou encore ressources médicinales ;
- Contributions immatérielles : apprentissage et inspiration, expériences physiques et psychologiques ou encore soutien identitaire.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

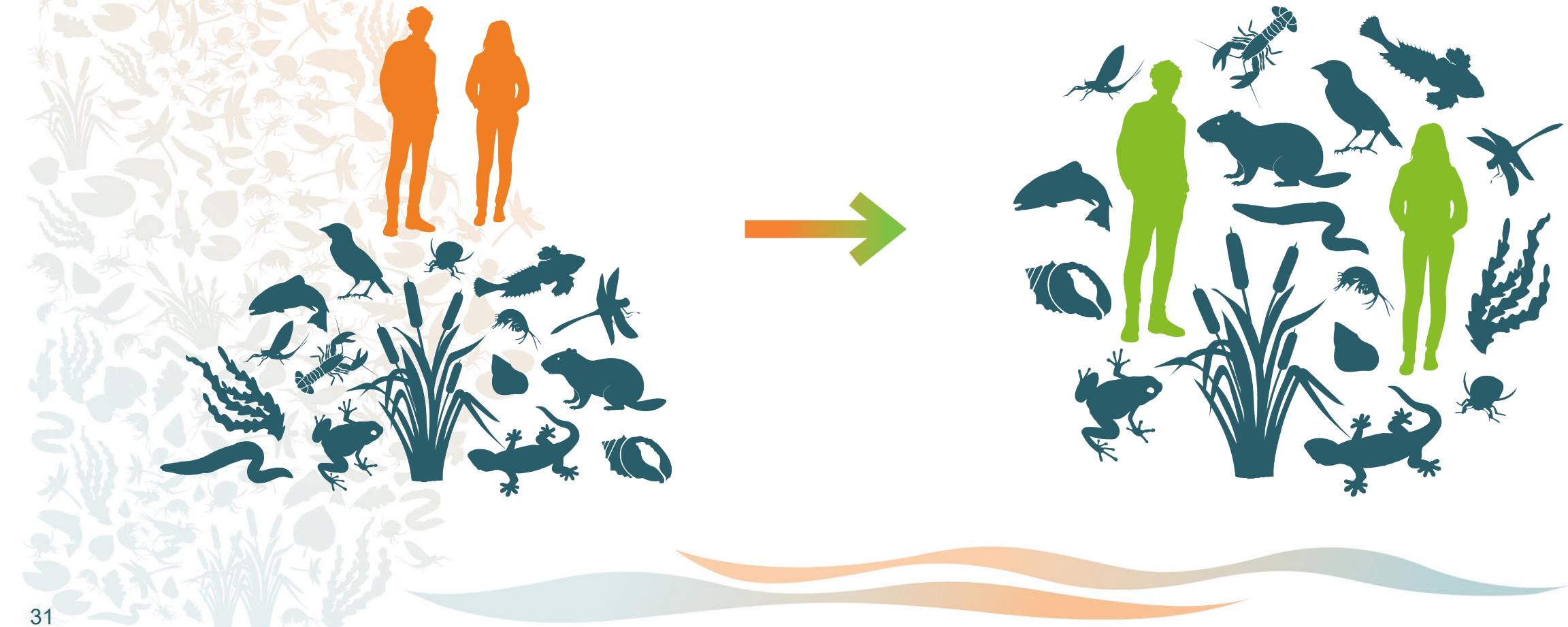
un enjeu de santé publique

- **“Une nature en bonne santé” est indispensable à la (sur)vie des êtres humains.**
- **Des effets positifs sur la dépression et l'anxiété** : “l’extinction de l’expérience de nature”, y compris pour les habitants des territoires ruraux, est dommageable pour la santé psychique, alors que les espaces verts ou bleus ont des effets positifs avérés sur la dépression et l'anxiété, sur le stress, sur la concentration et même sur la qualité des relations sociales.
Les répercussions du déclin de la biodiversité ne s’arrêtent pas là, celui-ci alimentant une “éco-anxiété” qu’il devient pressant de documenter. Il ressort ainsi que le bien-être des populations dépend largement de la qualité de l’environnement.

- La France a publié en décembre 2023 sa stratégie nationale de biodiversité 2030.
La mesure 21 vise à “ramener de la nature en ville pour s’adapter aux conséquences du changement climatique et améliorer le bien-être des citadins”.

En conclusion

FAIRE ALLIANCE AVEC LE VIVANT ET RECONSIDÉRER NOTRE RAPPORT À LA NATURE





*Merci
de votre attention*

Avec le soutien de :

